



**AHJUCAF**

Cours Suprêmes Judiciaires  
Francophones  
<https://www.ahjucaf.org/>

## **Programme du séminaire de Cotonou 22-23 mars 2019**

### **Formation régionale sur la diffusion de la jurisprudence des Cours suprêmes judiciaires**

#### **Hôtel AZALAÏ à Cotonou (Bénin)**

12 Cours nationales et communautaires africaines représentées :

- Cour suprême du Bénin
- Cour suprême du Burkina-Faso
- Cour suprême du Cameroun
- Cour suprême de Côte d'Ivoire
- Cour suprême du Mali
- Cour suprême du Niger
- Cour suprême du Sénégal
- Cour suprême du Tchad
- Cour suprême du Togo
- Cour de Justice de la CEMAC
- Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA
- Cour de Justice de l'UEMOA

#### **Jeudi 21 mars 2019**

- Arrivée des participants

#### **Vendredi 22 mars 2019**

- **8h30:** Accueil des participants.
- **9h00:** Ouverture par Ousmane Batoko, premier président de la Cour suprême du Bénin, président de l'AHJUCAF,

Michel Carrié, Organisation Internationale de la Francophonie,

Jean-Paul Jean, président de chambre honoraire à la Cour de cassation, secrétaire général de l'AHJUCAF : Présentation du séminaire.

Présentations des intervenants et participants.

- **9h30 Jean-Paul Jean** : La politique de diffusion de la jurisprudence et les nouvelles possibilités ouvertes par internet et les réseaux sociaux.

De quels moyens disposent les Cours africaines pour publier leurs décisions ? Echanges à partir des réponses au questionnaire de l'AHJUCAF.

Tour de table entre participants sur la situation de chaque Cour.

Victor Adossou président de chambre à la Cour suprême du Bénin, secrétaire général de l'AAHJF : La diffusion de la jurisprudence dans l'espace juridique et judiciaire africain.

Echanges entre participants.

- **11h30 - Malick Sow, président de chambre à la Cour suprême du Sénégal** : Apport et fonctionnement d'un service de documentation et d'études

Qui traite et comment les décisions d'une Cour de cassation en vue de leur diffusion ?

Echanges entre participants sur structures les plus adaptées et les meilleures pratiques.

- **12h30** : déjeuner.
- **14h00 - Hassane Djibo, conseiller à la Cour de cassation du Niger, chargé de mission régional de l'AHJUCAF** : La sélection des décisions pertinentes, leur diffusion au niveau national et leur transmission à l'AHJUCAF.

Quelles décisions de la Cour de cassation diffuser et publier au-delà des seules parties ?

La sélection des décisions à mettre en évidence : PBRI, rapport annuel, grands arrêts...

Echanges entre participants sur les meilleures pratiques.

- **15h00 - Mehdi Ben Mimoun, greffier, secrétariat général AHJUCAF** : La base de données JURICAF : présentation, alimentation, utilisation, spécificités de chaque Cour nationale représentée.
- **16h00 - Jean-Paul Jean, Malick Sow, Hassane Djibo, Mehdi Ben Mimoun** : la protection des données personnelles, l'anonymisation et la diffusion de la jurisprudence : principes et réalités.
- **18h00** : En présence de la presse, cérémonie de remise de la mention spéciale du prix de l'AHJUCAF pour la promotion du droit 2018 à M. Gildas Nonnou par M. Ousmane Batoko, premier président de la Cour suprême du Bénin, président de l'AHJUCAF et M. Jean-Paul Jean, président de chambre honoraire à la Cour de cassation, secrétaire général de l'AHJUCAF.
- **20h30** : Dîner en commun.

## **Samedi 23 mars**

- **9h00-12h00** : Travail en commun sur des cas pratiques. Recherche de jurisprudence, sélection et classification de décisions, rédaction de sommaires d'arrêts, formulation de mots-clés, anonymisation, mise en forme et numérisation, formats de transmission dématérialisée, communication envers le public, publication sur internet... Comment numériser des anciens bulletins de la jurisprudence édités en format papier, comment constituer une base de données nationale des arrêts importants.... ?
- **12h30** : Déjeuner et fin du séminaire.
- **Après-midi** : pour les participants qui n'ont pas leur vol retour le samedi 23 mars, sortie touristique au village lacustre Ganvié.

**Contacts locaux** : **Regina Loko**, secrétaire générale de la Cour ([lokoregina@yahoo.fr](mailto:lokoregina@yahoo.fr)) et son collaborateur **Wilfrid S. Araba**, directeur de la Documentation et des Etudes.